

Les faits Zéro Déchet

#3 / Lettre d'information du SIRTOM de la Vallée de la Grosne

Déjà le mois de juin ! Pour le citoyen lambda, ce mois rime avec soleil, barbecue, apéro, ect... ! Mais pour le SIRTOM, il rime plutôt avec :

- formations gratuites ouvertes à tous sur le compostage
- manifestations éco-responsables
- 1ères rencontres avec les professionnels dans le cadre de la redevance spéciale incitative

Ne manquez pas la rubrique "Agenda" qui rassemble tous les événements à la fin de cette lettre d'info !

Bonne lecture !

Conseils d'utilisation des composteurs collectifs

Chacun d'entre nous connaît la pratique individuelle du compostage : en tas, au fond du jardin, ou dans un bac à compost.

Mais **connaissez-vous la pratique du compostage partagé** ? Peut-être vous êtes-vous déjà demandé à quoi servaient ces 3 composteurs situés sur la place de votre village ?

Ils permettent à des personnes n'ayant pas de jardin de **participer à la valorisation locale de leurs biodéchets**. De manière collective, ce système permet également de créer du lien social entre les habitants.

Les apports de matière organique étant **plus importants qu'à la maison**, il est **important et nécessaire** de respecter **les 3 règles et conseils** pour assurer un bon fonctionnement.

Règle n°1 :

Comment la placette s'organise ? Elle est toujours composée d'au moins 3 bacs.

Je dépose uniquement mes éplures dans le bac de remplissage.



1 **Bac de réserve de matière sèche** : le broyat de bois structure le compost et régule son humidité. A chaque apport de matières compostables humides, une petite pelletée de broyat doit être ajoutée.

2 **Bac de remplissage** : c'est ICI que les matières compostables doivent être déposées en mélange avec la matière sèche et que le processus de dégradation se déroule.

3 **Bac de maturation** : lorsqu'il est plein, le bac de remplissage doit être vidé dans le bac de maturation pour terminer sa dégradation.

Les placettes partagées près de chez moi

Règle n°2 :

Quelles matières je peux déposer ?

Remplissez le seau avec les matières acceptées dans les composteurs partagés

ATTENTION, les consignes d'apport ne sont pas les mêmes entre composteur domestique et partagé !



Règle n°3 : Comment déposer mes déchets organiques ?

1. Verser et étaler les déchets sur toute la surface du composteur (à l'aide du petit râteau ou la griffe mis à votre disposition).

2. Recouvrir légèrement de broyat.

3. Griffer la surface pour mélanger les déchets humides et le broyat.

Le SIRTOM peut vous mettre à disposition des petits seaux pour faciliter le transport de la matière de votre cuisine à la placette.



Et l'entretien des placettes de compostage ?

Ces équipements sont gérés par des référents compostage, habitants bénévoles **formés au compostage par la collectivité** !

Si vous souhaitez devenir référent de site et/ou monter un projet de compostage, les formations proposées par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne vous permettront de guider facilement les habitants voulant participer aux apports de biodéchets.

Zoom sur le calendrier de formations "Guide Composteur"

Ces formations sont **ouvertes à tous**, et sont **prises en charge par le SIRTOM** de la Vallée de la Grosne.

Alliant théorie et mises en pratiques, elles ont pour objectifs de comprendre comment valoriser et maîtriser le compostage et le jardinage au naturel, en passant par les fondamentaux et la conception de projets autour du compostage.

Découvrez le programme de formations guides composteurs animées par Cyril CASANOVA, Maître Composteur de l'**association Arborescence à DIJON**. Vous pouvez choisir de **participer à l'intégralité du programme** (7 modules = 4 jours de présence environ) OU de choisir la version "à la carte" **en sélectionnant les modules qui vous intéressent**.

Informations et inscription auprès de Charline AMOROS

Contact : animcompost@sirtomgrosne.fr - 07.88.51.73.87

FORMATIONS GRATUITES ET OUVERTES À TOUS

Faites votre choix parmi les 7 modules :

Module	Date	Lieu	Au programme
1.1 Le compostage, paillage et jardinage au naturel.	Samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h & de 14h à 17h	SALORHAY-SUR-GUYE (ville polyvalente)	Visite d'une placette de compostage partagée, visite d'un jardin de particulier; démonstration de l'arrosage, paillage...
1.2 Transmettre le savoir-composteur	Mardi 25 juin 2019 de 18h à 21h	MACSILLY	Définition des grands principes de la communication, jeux de rôles, ...
1.3 Rôle et missions du guide-composteur	Mardi 2 juillet de 18h à 21h	CLUNY (au SIRTOM)	Identification de la fonction de guide-composteur.
2.1 La gestion intégrée des végétaux au jardin	Samedi 12 octobre de 9h à 12h.	TRAMAYES (au jardin partagé)	Mise en œuvre des différentes techniques de gestion écologique des jardins: arrosage à la boussole, paillage...
2.2 Le compostage partagé (pied d'immeuble, quartier)	Samedi 12 octobre de 13h30 à 16h30	TRAMAYES (ville de la Mare)	Organisation du lancement d'un site de compostage, visite d'une placette de compostage partagé.
2.3 Le compostage autonome en établissement (école, club, entreprise)	Lieu et date à définir.	Lieu et date à définir.	Cosulte et suivi d'une installation, enseign, visite d'une placette de compostage autonome en établissement.
2.4 Le lombricompostage (ou le vermicompostage)	Samedi 27 novembre de 9h à 12h.	CLUNY (au SIRTOM)	Place et rôle des vers de terre dans la nature, analyse du fonctionnement d'un lombricomposteur, utilisation du lombricompost et du percolat (lombrifiltré).

LA MAÎTRISE DU COMPOSTAGE & DU JARDINAGE AU NATUREL

Soyez acteur de votre territoire : devenez Guide Composteur !

Formateur : Cyril CASANOVA, maître composteur de l'association Arborescence à Dijon. "Nous réalisons les formations dans un esprit à la fois didactique (apport des connaissances) mais également interactif et consacré plus de parole positive, conseils, capacité d'adaptation."

INSCRIPTION

Pour participer, merci de vous inscrire auprès de Charline AMOROS au 07.88.51.73.87 ou par mail à animcompost@sirtomgrosne.fr

Venez comme vous êtes et participez à votre niveau !

Manifestation Eco-Responsable : ça bouge sur le territoire !

!Depuis 2012, le SIRTOM accompagne les associations lors des manifestations, via le **prêt de gobelets lavables et réutilisables** !

Ce sont près de 60 manifestations qui en bénéficient chaque année, soit environ 25 000 gobelets jetables évités !

Certaines vont même **encore plus loin dans l'éco-responsabilité** durant les événements : zoom sur 3 manifestations engagées.

Le saviez-vous ? Le partenaire du SIRTOM pour le lavage de tous ces gobelets est l'Institut Pierre Chanay



US Cluny Football

Pour ses manifestations, le club de foot de Cluny a investi dans **2 000 gobelets lavables et réutilisables**. Ils ont été "inaugurés" durant le challenge Lionel Potillon le 30 mai dernier.

Le résultat ? **Très positif !** L'interrogation sur la quantité de gobelets a été vite soulevée : cela a remplacé les 5 000 gobelets jetables qui étaient achetés habituellement pour l'occasion !

Les verres ont été répartis dans les familles des bénévoles du club, le temps du lavage avant de se tenir prêt pour la prochaine manif !

Challenge Lionel
Potillon



Grand Bastringue

7 et 8 juin 2019

Festival de Reggae sur le beau site de l'abbaye de Cluny, le festival accueille près de 5 000 personnes.

Cette année, les gadz'art ont créé une **charte éco-responsable pour les festivaliers**. On y retrouve les engagements suivants : invitation au covoiturage, incitation au tri grâce à l'organisation d'un circuit de bacs poubelles, ...

Cette année, des toilettes sèches ont été installées sur le site du festival, et au camping !



Festival de Lournand

31 juillet au 4 août 2019

Artistes et comédiens se succèdent durant 4 jours de spectacles.

L'éco-responsabilité est au coeur du festival grâce aux produits locaux proposés à la guinguette, la réduction de bouteilles en plastique jetable, la valorisation des épluchures et restes de repas en compost, etc...

Nouveauté de l'année : la déco' de la guinguette sera réalisée avec des matériaux de récup' issus des déchetteries !

C'est une déco' participative ouverte pour tous par le biais d'un stage gratuit !

Bonne humeur garantie !

Infos sur le stage de
déco en récup

Nouvelles informations pour les professionnels

Les accompagnements du SIRTOM pour les professionnels du territoire, dans le cadre de la Redevance Spéciale Incitative (RSI).



La Communauté de Communes du Clunisois a délibéré pour la **mise en place d'une RSI** auprès des professionnels du territoire. Voici les 2 principaux objectifs :

- **Pour rendre plus équitable le financement du service de collecte des déchets ménagers.**

Actuellement les professionnels du territoire bénéficiant du service de collecte payent une Taxe d'Enlèvement Des Ordures Ménagères (TEOM) comme un ménage, alors que leurs productions de déchets sont plusieurs fois supérieures à celles des ménages. La RSI est calculée en fonction du volume des conteneurs.

- **Accompagner les professionnels vers des actions de réduction de leur déchet** et devenir des acteurs de leur territoire en transition vers l'économie circulaire.

Pour qui ? Les entreprises et administrations ayant des contenants représentant plus de 400 litres à la semaine de poubelles d'ordures ménagères (poubelle noire).

Il s'agit bien uniquement des professionnels se positionnant sur la Communauté de Communes du Clunisois.

Comment cela va être mis en place ? Le SIRTOM prendra contact avec chacun des gros producteurs durant l'année 2019-2020 afin de présenter cette Redevance Spéciale Incitative et d'accompagner chaque producteur dans sa gestion et sa réduction de déchets !

Coup de balai sur les déchets dangereux

17 au 28 juin 2019

COUP DE BALAI SUR VOS DÉCHETS DANGEREUX !

Déstockez avec des tarifs préférentiels

Pour les artisans, artisans-commerçants et entreprises de Saône-et-Loire

Déchets acceptés à 0.70 € HT / kg :
peinture, colle, encres, vernis, résines, diluants, solvants, cartouches de silicone, emballages, huiles minérales, chiffons et matériaux souillés, filtres à huile,...

Aérosols ou déchets phytosanitaires : 1.85 € HT/kg

Déchets refusés : DABR - Déchets radioactifs - Amiante ciment ou fibré

HORAIRES : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

MÂCON 135, rue Lavoisier 03 85 20 95 60	MONTCEAU-LES-MINES SUEZ R&V DSR - 72, 74 rue de Nancy 03 85 69 98 35
DIGOIN Parc d'activités des Blatters 03 85 53 40 96	MONTMOROT (JURA) ZAC des Toupes 03 84 87 05 20
CRISSEY 29, rue des Confréries 03 85 46 94 00	

Partenaires de l'opération : CCI SAÛNE-ET-LOIRE, EPB, CAPER

Avec le soutien financier : SUEZ, DSD, DRE, DRI, DSD, DRE, DRI

Ils encombrant vos locaux, sont délicats à manipuler, leur traitement est coûteux... Vous ne savez pas quoi faire de vos déchets dangereux ?

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) organise une ouverture spéciale des centres de collectes et **des coûts spécifiquement réservés** aux entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers.

L'opération est simple : le jour J, vous n'aurez plus qu'à vous présenter au point de collecte avec vos déchets qui seront pris en charge.

D'autres collectes seront planifiées en décembre dans le département !

Info tri sur le papier

Merci à Séverine qui a posé son interrogation sur le type de papier qui peut se recycler dans les points d'apports volontaires du SIRTOM ! On vous en dit plus dans cette rubrique !

Tous les papiers se recyclent

quelle que soit leur taille. Exemples : Feuilles et papiers, lettres et courriers (laissez les agrafes s'il y en a, ce n'est pas gênant pour le processus de tri) et les enveloppes même celles avec une fenêtre en plastique ou en kraft !

Le saviez-vous ?

Chaque tonne de papier envoyée au recyclage permet d'économiser 19,2 m³ d'eau (l'équivalent de 320 cycles d'utilisation d'un lave-linge) et 2,9 MWh d'énergie (l'équivalent de 1500 cycles d'utilisation d'énergie d'un lave-linge).

[Retrouvez les points de collecte sur le site du SIRTOM !](#)

Un doute ? Consultez le site [*consignedetri*](#) !



L'agenda du mois de juin & juillet



* Le compostage, paillage et jardinage au naturel *

Date : samedi 15 juin

Lieu : Salomay-sur-Guye (salle polyvalente)

Horaires : 9h à 17h

Visite d'une placette de compostage partagée, d'un jardin de particulier, démonstration de broyage et de paillage,...

* Transmettre le savoir-composter *

Date : mardi 25 juin

Lieu : Massilly

Horaires : 18h à 21h

Définition des grands principes de la communication, savoir communiquer sur le compostage, jeux de rôles, ...

* Rôle et missions du guide-composteur *

Date : mardi 2 juillet

Lieu : Cluny (au SIRTOM)

Horaires : 18h à 21h

Identification de la fonction du guide-composteur : ambassadeur des bonnes pratiques du jardinage au naturel.

Les formations font parties du cycle de formations de Guide Composteur.

Les places sont limitées !

Inscrivez-vous auprès de Charline AMOROS : animcompost@sirtomgrosne.fr ou 07.88.51.73.87



Tous en selle pour un Vélo Tour Citoyen !

Tous en selle pour un Vélo Tour Citoyen

Objectif ? Impulser au niveau local et national des mesures fortes et cohérentes pour lutter contre le dérèglement climatique grâce à un "coup de projecteur" sur les initiatives citoyennes de Saône-et-Loire.

Venez rejoindre l'équipe du mardi 2 au vendredi 5 juillet 2019, de Cluny à la Chapelle-Naude.

Inscription avant le 20 juin : 06.13.68.29.93 ou 06.23.79.16.17 ou alternatiba71tourvelo@gmail.com

Facebook de Alternatiba 71

Défilé de mode avec la ressourcerie Eco'Sol : la mode accessible à tous !

Date : mercredi 17 juillet

Lieu : centre-ville de Cluny

Horaires : 19h

Cette année la **ressourcerie Eco'Sol** participe au défilé organisé par l'union commerçante de Cluny dans le centre ville : c'est l'occasion de venir découvrir des vêtements de seconde main, beaux et en très bon état !



Infos pratiques sur la ressourcerie Eco'Sol

Et toujours ...

Atelier d'auto-réparation fixe

Date : chaque mercredi après-midi

Lieu : Ressourcerie Eco'Sol (29bis route de Jalogny - Cluny)

Horaires : 14h-18h

Venez apprendre à réparer vos objets avec des bénévoles MacGyvers !

L'objectif ? Comprendre et apprendre des astuces pour pouvoir réparer ses objets chez soi.

Comment ça se passe ? Venir avec ses propres objets qui sont en panne, les bénévoles essaieront avec vous de les réparer.

***Nouveauté *** : une nouvelle bénévole a rejoint le groupe, et peut vous accompagner pour apprendre à coudre ! A vos vêtements troués !

Des poules pour valoriser vos restes de repas et de cuisine !

Date : un vendredi soir par mois (sauf en août)

Lieu : SIRTOM, à Cluny

Horaires : 17h30 - 19h

Vous voulez égayer votre jardin et avoir des oeufs ? Prenez des poules !

En 2016, 20 foyers ont été équipés d'un poulailler et de 2 poules, et se sont engagés à peser leur poulette durant 4 mois : avant et après l'arrivée des poules. **Le résultat ? Leur poulette noire a réduit de 30 % en poids, et les poules se sont régalingées !**

Depuis cette 1ère expérience, plus de 150 foyers ont été équipés.

Pourquoi pas vous ? :) Inscrivez-vous !

Sous quelles conditions ? Habiter sur le territoire du SIRTOM et ne pas avoir de poules. (80 € le poulailler et les poules)

SIRTOM de la Vallée de la Grosne
ZA Pré St Germain
16 rue Albert Schmitt
zdzg@sirtomgrosne.fr



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 SIRTOM de la Vallée de la Grosne

[Voir la version en ligne](#)